

	Fiche d'action	Mobilité douce
--	----------------	----------------

Titre	Sensibilisation à la mobilité douce
Action No	M 4
Objectif(s)	Sensibiliser la population à la pratique de la mobilité douce par voie d'affichage.
Constat	Circulation automobile locale excessive, nuisible à la qualité de vie.
Action(s) proposée(s)	Mise en place de panneaux d'affichage de divers formats à différents endroits clés du bourg (entrées, gare, passages à niveaux, déchetterie, feux de circulation, écoles, parkings, etc...). Pose d'affiches, d'affichettes incitant à la mobilité douce, à la conduite écologique. Campagne associée à 2 ou 3 actions locales concrètes par année (essais de vélos électriques, journée à pied à l'école ou à vélo au travail par exemple).
Calendrier	Début de l'action 1er semestre 2009. Action permanente.
Finance / Budget	CHF 27'000.- pour la campagne proposée par l'agence Etienne & Etienne. D'autres alternatives sont possibles.
Acteurs / Partenaires	Agence de communication, SGA, STI, service de la voirie
Responsable(s)	Municipal de la circulation
Indicateur(s) de suivi	Renouvellement des affiches
Périodicité du suivi	Annuel
Responsable(s) du suivi	Municipal de la circulation ou commission permanente de la mobilité
Avantage(s)	Motivation par l'affichage d'actions concrètes sur les lieux des « crimes ».
Inconvénient(s)	
Exemple(s) concret(s)	Canton de Genève
Remarques / Liens	http://www.ge.ch/themes/themes_mobilite.asp - 03